

# RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

## ALEPH ISR MONDE

Exercice du 31/05/2021 au 30/06/2022

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

## **L'objectif de gestion**

OPCVM classé action internationales (en permanence exposé à hauteur de 60 % au moins sur un marché d'actions étranger ou sur des marchés d'actions de plusieurs pays, dont éventuellement le marché français) géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre extra-financier selon la méthodologie mise en oeuvre par FLORNOY-FERRI. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence MSCI World ESG Leaders Net Return EUR, code Bloomberg MBWOES Index, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, en étant investi en actions internationales, tout en répondant aux critères de l'investissement socialement responsable. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur

## **Stratégie d'investissement**

Le fonds n'a pas de Label ISR.

L'univers d'investissement est composé des valeurs du MSCI World Index, indice représentatif des actions internationales de grandes et moyennes capitalisations de pays développés et des valeurs du FTSE China 50 Index indicé composé des 50 plus grosses capitalisations chinoises.

L'OPCVM est investi en actions internationales, sur le thème du développement durable et selon une approche ISR.

Les valeurs sélectionnées sont d'abord soumises aux critères ESG qualitatifs, non contraignants sur la base d'une combinaison de critères éthiques, de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et de critères financiers selon le processus de sélection décrit ci-après :

- L'OPCVM exclut de l'ensemble de ses investissements certains secteurs (exemples : les entreprises dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal listé, armement, jeux d'argent, pornographie, tabac, alcool, centrales thermiques au charbon et la production d'énergie liée au charbon).

- L'univers d'investissement est ensuite filtré selon les principes du processus ISR (Investissement Socialement Responsable) de FLORNOY-FERRI qui repose sur les 3 principes suivants appliqués en concomitance :

Notation de 8 Objectifs de Développement Durable sur les 17 proposés par l'ONU: Bonne Santé et bien-être (objectif 3), Éducation de qualité (objectif 4), Travail décent (objectif 8), Égalité des sexes (objectif 5), Énergie Propre (objectif 7), Changement climatique (objectif 13), Consommation et production durable (objectif 12), eau propre (objectif 6)

Engagement (signature du pacte mondial de l'ONU, Politique cible, Objectifs de développement durable...)

Gouvernance (droits de vote double, administrateur non exécutif en charge de l'ESG, rémunérations des dirigeants liées à l'ESG, comité ESG/développement durable...).

Les notes E, S et G sont équipondérées ainsi que chacun des sous critères Au sein de l'univers d'investissement ainsi filtré, la décision d'investissement est prise de façon discrétionnaire par le gérant après l'appréciation des fondamentaux de la valeur et avec une analyse de la rentabilité et des risques de la société émettrice. L'univers d'investissement est ainsi composé essentiellement des moyennes et grandes capitalisations boursières. Les actions éligibles pourront être négociées sur les marchés réglementés et/ou sur les systèmes multilatéraux de négociation des pays de la zone OCDE.

Puis FLORNOY-FERRI effectue une sélection ESG quantitative et contraignante avec une approche absolue et « best in class » au sein des secteurs /thèmes de l'univers :

- Approche absolue : Seules les entreprises dont la note est supérieure à 5 (notation sur 10) sont considérées à l'achat.

- Approche « best in class » : A fondamentaux et valorisation équivalents l'entreprise retenue est celle dont le score est le plus élevé dans un même secteur.

Pour finaliser la constitution du portefeuille FLORNOY-FERRI vérifie que la note ESG moyenne est supérieure à celle de la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de 20% des valeurs les moins bien notées.

Toutes les valeurs sélectionnées font l'objet d'un suivi des incidences négatives sur les facteurs de durabilité (niveau DNSH).

Le taux d'analyse et de notation extra financière est supérieur à 90% en actif net de capitalisation de l'OPC.

De plus, le portefeuille sera composé à hauteur de 10% maximum d'OPC monétaire ayant un label français. Cette sélection de titres vifs/OPC peut générer une absence de cohérence des actifs sous-jacents entre eux en termes d'approches, de critères ou de techniques de gestion.

Certaines entreprises détenues en portefeuille peuvent avoir des pratiques ESG perfectibles et/ou être exposées à certains secteurs où les problématiques environnementales, sociales ou de gouvernance demeurent importantes. Toutefois, l'étendue et la manière dont les problématiques et les risques liés à l'investissement durable sont intégrés au sein de sa stratégie varient en fonction de certains facteurs tels que la classe d'actifs, la zone géographique et les instruments financiers utilisés.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 80% à 100% sur les marchés actions internationales négociées sur les principales places boursières de la zone OCDE, y compris de pays émergents, de grandes et moyennes capitalisations (supérieure à 2 milliards de USD), de tous les secteurs, à l'exception de ceux exclus par le filtre ESG.

De 0% à 20% en instruments de taux souverains, publics, privés de la zone euro y compris de pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés.

De 0% minimum à 30% maximum, en cumul, aux émetteurs de pays émergents

Jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change. Le risque de change n'est pas couvert.

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme, utilisés à de manière discrétionnaire en couverture ou exposition du risque d'action, sans entraîner une surexposition du portefeuille

# COMMENTAIRE DE GESTION

## **Environnement économique :**

Au cours de la période sous revue, allant du 31 mai 2021 au 30 juin 2022, l'environnement économique a profondément évolué. En effet, si les deux derniers trimestres de l'année 2021 ont été caractérisés par une reprise coordonnée de l'économie mondiale, sous l'impulsion de la fin progressive des confinements liée à la pandémie de la Covid. Le premier trimestre de l'année en cours a marqué l'entrée en conflit, armé de la Russie contre l'Ukraine, avec pour corollaire des disruptions majeures d'approvisionnements en matières premières qui ont conduit à un choc inflationniste aux États-Unis et en Europe. Ce contexte a contraint les banques centrales de ces zones géographiques à relever drastiquement leurs taux directeurs. En Asie, la poursuite des confinements et la crise immobilière en Chine ainsi que la déflation chronique du Japon ont permis de tempérer la séquence inflationniste et de déconnecter les deux banques centrales de ces pays du mouvement global de resserrement monétaire.

La transition brutale d'une situation globalement déflationniste à un environnement hautement inflationniste, induit notamment par la hausse du prix des matières premières (pétrole +53%) a entraîné des répercussions importantes, sur l'ensemble des classes d'actifs. S'agissant du marché obligataire, les relèvements de 225 points de base (pbs) des taux directeurs de la FED à compter de mars 2022 et plus modestement de la BCE (+50 bps) ont provoqué une envolée des taux longs de 142 et 154 points de base respectivement.

De manière plus spectaculaire, les taux américains à deux ans se sont tendus de 282 pbs sur la période provoquant un aplatissement de la courbe des taux. Concernant les marchés d'actions, après avoir culminé en janvier 2022, l'indice MSCI Monde, en euros, cédait 15,5% au 30 juin 2022, et s'inscrivait en hausse de 1,4% (net dividendes réinvestis) sur la période allant du 31 mai 2021 au 30 juin 2022. Le S&P 500 (+4,8%) surperformait largement le Nasdaq (-6,6%), le CSI 300 (-7,7%), l'Eurostoxx 50 (-12,2%) et le Nikkei (-14,18%). Sur le plan thématique, les valeurs de croissance ont pâti de la forte remontée des taux réels américains (+152 pbs) qui se situent désormais en territoire positif à +66 pbs, alors que le secteur de l'énergie progressait sensiblement. Enfin sur le plan des devises, le fait notable de la période est la baisse de 14,3% de l'Euro face au dollar.

## **Perspectives 2022-2023**

Le combat mené par les banques centrales contre l'inflation a pris le relais du soutien qu'elles avaient apporté à l'économie mondiale, asphyxiée par la crise sanitaire. Les révisions en baisse de la croissance mondiale, par l'ensemble des prévisionnistes, pour l'année en cours et l'année prochaine reflètent principalement leur souhait d'impacter la demande des agents économiques pour contrer l'inflation mais également un environnement géopolitique incertain (Europe, Asie) qui pèse sur les perspectives du commerce mondial. La correction subie par les marchés actions depuis le début de l'année s'explique, selon nous, essentiellement par la hausse des taux d'actualisation réels et nominaux et de la prime de risque.

Les risques d'assister à un épisode de révision en baisse des rentabilités des entreprises et de leurs capacités bénéficiaires sont importants. Dans ce contexte et dans l'attente d'une inversion des politiques monétaires en phase accommodante, nous adoptons une approche prudente et maintenons un niveau de liquidité élevé en privilégiant les entreprises à forte visibilité.

ALEPH ISR MONDE au 30.06.2022

### Bilan des performances (Règlement délégué (UE) 231/2013 Art. 105)

Au 30 juin 2022 les valeurs liquidatives de la part I et de la part C du portefeuille sont de 1019,39 et 101,17 respectivement, soit une performance de 1,93% et de 1,17% sur cette période. La part investie du portefeuille représente 91,4 % du portefeuille à cette date. La performance de l'indice MSCI World ESG net dividendes réinvestis s'élève à +2.9% sur la période.

Les principales contributions relatives, positives, sur la période sont le fait de : Astrazeneca (+60 pbs), Raiffeisen Bank (+48 pbs), Orsted (+44 pbs), Merck & Co (+40 pbs) et Ebay (+39 pbs). Au rang des détracteurs à la performance relative se trouvent : Société Générale (-76 pbs), Paypal (-66 pbs), Tesla (-58 pbs) du fait de la sous-pondération par rapport à l'indice de référence, Aptiv (-45 pbs) et Caterpillar (-45 pbs).

### Opérations sur les Instruments Financiers à Terme

Les opérations les instruments financiers à terme ont générés sur la période allant du 31 mai 2021 au 30 juin 2022

EUR 44.285,00 de gains

GBP 4.350,00 de gains

USD 24.625,00 de perte

### Les principaux mouvements :

ISIN	VALEUR	DATE	OPERATIONS	QUANTITES	COURS d'Exécution	Capitaux engagés
US5949181045	MICROSOFT	01/06/2021	ACHAT	2090	251,25	525 112,50
US02079K3059	ALPHABET CL.A	01/06/2021	ACHAT	166	2374,44	394 157,04
US02079K3059	ALPHABET CL.A	19/04/2022	ACHAT	120	2600,18	312 021,60
US00724F1012	ADOBE	01/06/2021	ACHAT	517	504,54	260 847,18
IE00BK9ZQ967	TRANE TECH. PLC	08/02/2022	ACHAT	1600	162,18	259 488,00
US5949181045	MICROSOFT	19/04/2022	ACHAT	900	285,3	256 770,00
CH0038863350	NESTLE NOM.	31/05/2021	ACHAT	2107	110,7	233 244,90
US9311421039	WALMART	04/04/2022	ACHAT	1500	152,9113	229 366,95
US4370761029	HOME DEPOT	27/05/2022	ACHAT	700	306,0093	214 206,51
US2786421030	EBAY	01/06/2021	ACHAT	3215	61,53	197 818,95
US8574771031	STATE STREET	08/02/2022	VENTE	-2500	101,67	254 175,00
US4781601046	JOHNSON JOHNSON	14/01/2022	VENTE	-1200	167,7692	201 323,04
US0605051046	BANK AMERICA	20/01/2022	VENTE	-3700	45,75	169 275,00
DE0008404005	ALLIANZ	29/04/2022	VENTE	-700	215,65	150 955,00
US0320951017	AMPHENOL CL.A	09/04/2022	VENTE	-2000	72,4247	144 849,40
NL0012969182	ADYEN	18/05/2022	VENTE	-100	1430,792	143 079,20
US1491231015	CATERPILLAR	09/12/2021	VENTE	-700	203,5	142 450,00

US31428X1063	FEDEX	20/05/2022	VENTE	-700	196,0677	137 247,39
US67066G1040	NVIDIA	22/03/2022	VENTE	-500	265,24	132 620,00
US00130H1059	AES CORP	26/04/2022	VENTE	-6000	21,6133	129 679,80

**Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier (art. 33 Instruction AMF n° 2011-20 (FIVG) Disposition 47 Règlement de déontologie de l'AFG art. 314-99 RG AMF art 311-1-A RG AMF)**

L'OPCVM n'a pas investi sur des instruments financiers ou placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier.

**Informations sur les frais de gestion variables (Disposition 47 Règlement de déontologie de l'AFG)**

L'OPCVM a perçû EUR 20,56 de frais de gestion variables.

**Présentation des changements substantiels (Règlement délégué (UE) 231/2013 Art. 106, Changements substantiels - art 33 de l'instruction 2011-20)**

Au cours de l'année 2022, le 31 mai 2022, la société gestion Ferrigestion SA a fusionné avec la société Flornoy SAS. Depuis cette date, la société de gestion du fonds est Flornoy Ferri.

**RESPECT PAR L'OPC DE CRITÈRES RELATIFS AUX OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)**

FLORNOY produit une analyse ESG pour chaque entreprise dans laquelle elle entend investir à travers l'OPC, et qu'elle intègre à son processus d'analyse financière et d'évaluation fondamentale. Elle s'appuie sur ses ressources propres ainsi que sur des équipes des prestataires externes, qui mènent des audits spécifiques (en particulier audit social, financier, juridique). L'analyse se traduit par une notation ESG. Cette analyse est complétée par une surveillance permanente d'éventuelles controverses, ainsi que d'une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable.

Les indicateurs ESG pour le choix des investissements font l'objet d'une revue périodique (mensuelle), afin d'être conformes aux meilleures pratiques du secteur.

Au cours de l'année 2021 Aleph ISR Monde s'est attaché à tenir son engagement à 99.8% (Tesla 2% du portefeuille dont la note est passée en dessous de 5 pendant 1 mois)

Le processus ESG d'Aleph ISR Monde est quantitatif, basé sur la matérialité des données. Toutefois, nous avons envoyé des questionnaires ESG à « Tesla » et « Reply » et avons eu des échanges sur des sujets ESG avec « Salesforce » et « Microsoft ».

**Taxonomie :**

Les investissements sous-jacents de ce FCP ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Le fonds est aligné à 0% avec Taxonomie.

## Rémunérations versées par la Société de Gestion (Art. 314-85-2 du RG AMF et Instruction AMF n°-2011-19) :

La politique de rémunération mise en place au sein de FLORNOY est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 dite « OPCVM 5 » concernant les OPCVM gérés par les sociétés de gestion. Ces règles ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine et efficace des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération de Flornoy, revue chaque année. Elle est disponible sur demande auprès de la société de gestion.

La politique de rémunération concerne les dirigeants de la société de gestion, les personnels chargés de la gestion de portefeuille, les fonctions de contrôle et les fonctions commerciales.

### Rémunérations 2021

Au titre de l'exercice 2021, les rémunérations versées aux personnes concernées sont les suivantes :

Année 2021	En K€	En K€
	Tous les collaborateurs	Collaborateurs concernés
Rémunération fixe	1957	1203
Rémunération variable	825	641
Dont variable non différé	825	641
Dont variable différé	0	0

### Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

# RAPPORT COMPTABLE AU 30/06/2022

## **ALEPH ISR MONDE**



# INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

## **Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

## **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

## **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Conformément à l'article 321-114 du règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, FLORNOY-FERRI a mis en place une politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties. Les critères d'analyse sont divers et portent notamment sur le prix, le coût, la rapidité et la disponibilité de l'interlocuteur, la probabilité d'exécution et du règlement, taille et nature de l'ordre, etc...

L'objectif étant de vérifier que la politique d'exécution des négociateurs et des intermédiaires permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

La politique de sélection des intermédiaires de la société FLORNOY-FERRI est disponible sur son site internet : [www.FLORNOYFERRI.com](http://www.FLORNOYFERRI.com)

## **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## **Evènements intervenus au cours de la période**

31/05/2021 Création du fonds

01/01/2022 Frais : Modification des frais et commissions (ajustement de la rédaction à la nouvelle trame relative aux modalités de calcul de la commission de surperformance)

01/01/2022 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement (précision explicite que le fonds relève de l'article 8 SFDR).

01/06/2022 Changement de société de gestion : Changement de société de gestion : anciennement FERRIGESTION , dorénavant FLORNOY-FERRI

01/06/2022 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement

01/06/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Modification des souscripteurs concernés

01/06/2022 Caractéristiques de gestion : Ajout d'un paragraphe relatif au règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR)

01/06/2022 Caractéristiques de gestion : Ajout d'un paragraphe relatif au Règlement (UE) 2020/852 sur la Taxonomie. Le fonds ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, et qu'à ce titre l'alignement du portefeuille du Fonds avec le Règlement Taxonomie n'est, à ce jour, pas calculé

**BILAN ACTIF**

	<b>30/06/2022</b>
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>12 041 665,31</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>12 041 665,31</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	12 041 665,31
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances négociables	0,00
Autres titres de créances	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>88 330,97</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>88 330,97</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>1 167 039,06</b>
<b>Liquidités</b>	<b>1 167 039,06</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>13 297 035,34</b>

**BILAN PASSIF**

	30/06/2022
<b>Capitaux propres</b>	
<b>Capital</b>	12 663 177,22
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	409 945,04
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	102 705,31
<b>Total des capitaux propres</b>	13 175 827,57
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>	
<b>Instruments financiers</b>	0,00
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Contrats financiers</b>	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
<b>Dettes</b>	121 207,77
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00
<b>Autres</b>	121 207,77
<b>Comptes financiers</b>	0,00
<b>Concours bancaires courants</b>	0,00
<b>Emprunts</b>	0,00
<b>Total du passif</b>	13 297 035,34

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	30/06/2022
<b>Opérations de couverture</b>	
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagements de gré à gré	
Total Engagements de gré à gré	0,00
Autres engagements	
Total Autres engagements	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>	
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagements de gré à gré	
Total Engagements de gré à gré	0,00
Autres engagements	
Total Autres engagements	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>0,00</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	210 196,80
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00
Autres produits financiers	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>210 196,80</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00
Charges sur dettes financières	842,16
Autres charges financières	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>842,16</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>209 354,64</b>
Autres produits (III)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	117 470,72
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>91 883,92</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	10 821,39
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>102 705,31</b>

# REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Le premier exercice a une durée exceptionnelle de 12 mois et 30 jours (date de création 31/05/2021).

## **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

## **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

## **Affectation des sommes distribuables**

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR00140022S7	1,4 % TTC maximum	Actif net
I	FR00140022T5	0,7 % TTC maximum	Actif net

### Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR00140022S7	Non Significatif
I	FR00140022T5	Non Significatif

## Commission de surperformance

### Part FR00140022S7 C

20 % TTC de la performance au-delà de l'indicateur de référence (MSCI World ESG Leaders Net Return EUR, code Bloomberg MBWOES Index) même si cette performance est négative. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période de 5 ans glissants Calculée selon la méthode indiquée : on considère que la performance du fonds est la création (ou destruction) de valeur générée en devise du fonds. On compare ce montant à la création ou destruction de valeur qu'un investissement similaire sur un support équivalent à l'indicateur de référence aurait généré. La méthode consiste donc à calculer un actif indicé, qui représente l'actif net d'un fonds virtuel ayant connu les mêmes flux de souscriptions et de rachats que le fonds pour lequel nous calculons la commission et les performances de l'indicateur de référence.

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence MSCI World ESG Leaders Net Return EUR, après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance au taux de 20% TTC pour la part C et de 15% pour la part I, sera appliquée sur la partie de cette performance supérieure à l'indicateur de référence, même si la performance du fonds est négative.

Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 20% TTC pour la part C et de 15% pour la part I, de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable.

Il est précisé que toute sous-performance du FCP par rapport à l'indicateur de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans glissants. Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la



fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

La commission de surperformance est calculée sur la base d'un actif net avant frais de gestion variables.

#### **Part FR00140022T5 I**

15 % TTC de la performance au-delà de l'indicateur de référence (MSCI World ESG Leaders Net Return EUR, code Bloomberg MBWOES Index) même si cette performance est négative. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période de 5 ans glissants Calculée selon la méthode indiquée : on considère que la performance du fonds est la création (ou destruction) de valeur générée en devise du fonds. On compare ce montant à la création ou destruction de valeur qu'un investissement similaire sur un support équivalent à l'indicateur de référence aurait généré. La méthode consiste donc à calculer un actif indicé, qui représente l'actif net d'un fonds virtuel ayant connu les mêmes flux de souscriptions et de rachats que le fonds pour lequel nous calculons la commission et les performances de l'indicateur de référence.

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence MSCI World ESG Leaders Net Return EUR, après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance au taux de 20% TTC pour la part C et de 15% pour la part I, sera appliquée sur la partie de cette performance supérieure à l'indicateur de référence, même si la performance du fonds est négative.

Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 20% TTC pour la part C et de 15% pour la part I, de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable.

Il est précisé que toute sous-performance du FCP par rapport à l'indicateur de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans glissants. Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

La commission de surperformance est calculée sur la base d'un actif net avant frais de gestion variables.

Hypotheses performances presentees

#### **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

#### **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Action 0,06% TTC Obligations, TCN Forfait de 55 € TTC Maximum Sous/Rachat OPCVM/FIA Forfait de 150€ TTC Maximum Marchés à Terme Futures Eurex 1,00 €TTC/lot Futures US 2\$TTC/lot  Prélèvement sur chaque transaction		100	

## Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

**Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

**Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

**Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

**Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

### **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

### **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

## **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur

contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

### **Description des garanties reçues ou données**

**Garantie reçue :**

Néant

**Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	<b>30/06/2022</b>
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>0,00</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	16 250 703,18
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 346 686,85
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 002 569,27
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-845 600,36
Plus-values réalisées sur contrats financiers	53 195,27
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-15 911,01
Frais de transaction	-164 408,79
Différences de change	35 944,19
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-885 861,25
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-885 861,25
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	91 883,92
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>13 175 827,57</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a l'achat		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
Cessions		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a la vente		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
Opérations de couverture		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 167 039,06	8,86	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 167 039,06	8,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	<b>Devise 1</b>	<b>%</b>	<b>Devise 2</b>	<b>%</b>	<b>Devise 3</b>	<b>%</b>	<b>Autre(s)</b>	<b>%</b>
	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>GBP</b>	<b>GBP</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>Devise(s)</b>	
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	6 755 879,13	51,27	1 129 727,65	8,57	601 177,15	4,56	1 117 575,38	8,48
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	3 582,80	0,03	9 159,00	0,07	0,00	0,00	1 533,78	0,01
Comptes financiers	646 755,43	4,91	47 434,74	0,36	112 550,64	0,85	135 988,43	1,03
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	109 146,73	0,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	30/06/2022
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	30/06/2022
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re�us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	ISIN	LIBELLE	30/06/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

**TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>30/06/2022</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	0,00
Résultat	102 705,31
<b>Total</b>	<b>102 705,31</b>

	<b>30/06/2022</b>
<b>C1 PART CAPI C</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	31 452,36
<b>Total</b>	<b>31 452,36</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de titres	0
Distribution unitaire	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00

	<b>30/06/2022</b>
<b>II PART CAPI I</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	71 252,95
<b>Total</b>	<b>71 252,95</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de titres	0
Distribution unitaire	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/06/2022	
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice		409 945,04
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		0,00
<b>Total</b>		<b>409 945,04</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/06/2022	
<b>C1 PART CAPI C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées		0,00
Capitalisation		232 765,93
<b>Total</b>		<b>232 765,93</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres		0
Distribution unitaire		0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/06/2022	
<b>I1 PART CAPI I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées		0,00
Capitalisation		177 179,11
<b>Total</b>		<b>177 179,11</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres		0
Distribution unitaire		0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/05/2021	C1 PART CAPI C *	2 471 800,00	24 718,000	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/05/2021	II PART CAPI I *	3 150 000,00	3 150,000	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/06/2022	C1 PART CAPI C	7 452 966,93	73 669,713	101,17	0,00	0,00	0,00	3,58
30/06/2022	II PART CAPI I	5 722 860,64	5 614,000	1 019,39	0,00	0,00	0,00	44,25

\* Date de création

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	<b>En quantité</b>	<b>En montant</b>
<b>C1 PART CAPI C</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	76 791,713000	8 193 602,93
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-3 122,000000	-346 297,65
Solde net des Souscriptions / Rachats	73 669,713000	7 847 305,28
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	73 669,713000	

	<b>En quantité</b>	<b>En montant</b>
<b>I1 PART CAPI I</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	7 584,000000	8 057 100,25
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 970,000000	-2 000 389,20
Solde net des Souscriptions / Rachats	5 614,000000	6 056 711,05
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	5 614,000000	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
<b>C1 PART CAPI C</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>II PART CAPI I</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	859,29
Montant des commissions de souscription perçues	859,29
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	859,29
Montant des commissions de souscription r�troced�es	859,29
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00



## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/06/2022
FR00140022S7 C1 PART CAPI C	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,40
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	92 450,22
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	20,56
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	30/06/2022
FR00140022T5 II PART CAPI I	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,70
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	24 999,94
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

## CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/06/2022
Créances	Coupons et dividendes	14 275,58
Créances	Frais de gestion	
Créances	SRD et règlements différés	74 055,39
<b>Total des créances</b>		<b>88 330,97</b>
Dettes	SRD et règlements différés	109 146,73
Dettes	Frais de gestion	12 061,04
<b>Total des dettes</b>		<b>121 207,77</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-32 876,80</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>12 041 665,31</b>	<b>91,39</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	12 041 665,31	91,39
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>88 330,97</b>	<b>0,67</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-121 207,77</b>	<b>-0,92</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>1 167 039,06</b>	<b>8,86</b>
DISPONIBILITES	1 167 039,06	8,86
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>13 175 827,57</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>			<b>12 041 665,31</b>	<b>91,39</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>			<b>12 041 665,31</b>	<b>91,39</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>			<b>12 041 665,31</b>	<b>91,39</b>
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>174 806,06</b>	<b>1,33</b>
CA8667961053 SUN LIFE FINANCIAL	CAD	4 000	174 806,06	1,33
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>601 177,15</b>	<b>4,56</b>
CH0012032048 ROCHE HOLDING BJ	CHF	1 250	397 734,08	3,02
CH0012453913 TEMENOS	CHF	1 250	101 908,82	0,77
CH0210483332 CIE FIN.RICHEMONT NOM.	CHF	1 000	101 534,25	0,77
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>433 939,00</b>	<b>3,29</b>
DE0007164600 SAP	EUR	2 500	217 325,00	1,65
DE0007664039 VOLKSWAGEN PRIV.	EUR	1 700	216 614,00	1,64
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>183 352,83</b>	<b>1,39</b>
DK0010272632 GN STORE NORD	DKK	2 500	83 598,89	0,63
DK0060094928 ORSTED	DKK	1 000	99 753,94	0,76
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>181 440,00</b>	<b>1,38</b>
FI0009013403 KONE CL.B	EUR	4 000	181 440,00	1,38
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 365 537,00</b>	<b>10,36</b>
FR0000120321 L'OREAL	EUR	750	246 975,00	1,87
FR0000120578 SANOFI	EUR	1 800	173 412,00	1,32
FR0000120628 AXA	EUR	11 000	238 260,00	1,81
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	2 000	225 800,00	1,71
FR0000130809 SOCIETE GENERALE	EUR	10 000	208 900,00	1,59
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	6 000	272 190,00	2,06
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>1 129 727,65</b>	<b>8,57</b>
GB0005405286 HSBC HOLDINGS	GBP	40 000	248 847,18	1,88
GB0009252882 GSK	GBP	6 179	126 719,27	0,96
GB0009895292 ASTRAZENECA	GBP	1 700	213 257,76	1,62
GB0031743007 BURBERRY GROUP	GBP	10 000	190 607,83	1,45
GB00B10RZP78 UNILEVER	GBP	5 000	216 103,52	1,64

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
GB00BZ4BQC70 JOHNSON MATTHEY	GBP	6 000	134 192,09	1,02
<b>TOTAL HONG KONG</b>			<b>227 425,77</b>	<b>1,73</b>
HK0000069689 AIA GROUP	HKD	22 000	227 425,77	1,73
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>264 832,13</b>	<b>2,01</b>
IE00B4BNMY34 ACCENTURE CL.A	USD	1 000	264 832,13	2,01
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>124 600,00</b>	<b>0,95</b>
IT0000072618 INTESA SANPAOLO	EUR	70 000	124 600,00	0,95
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>531 990,72</b>	<b>4,04</b>
JP3435000009 SONY GROUP	JPY	3 800	296 365,81	2,25
JP3734800000 NIDEC	JPY	4 000	235 624,91	1,79
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>175 200,00</b>	<b>1,33</b>
NL0011585146 FERRARI	EUR	1 000	175 200,00	1,33
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>156 590,00</b>	<b>1,19</b>
PTGAL0AM0009 GALP ENERGIA	EUR	14 000	156 590,00	1,19
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>			<b>6 491 047,00</b>	<b>49,26</b>
US00724F1012 ADOBE	USD	550	192 038,34	1,46
US0091581068 AIR PRODUCTS AND CHEMICALS	USD	2 200	504 631,82	3,83
US02079K3059 ALPHABET CL.A	USD	320	665 169,02	5,05
US0378331005 APPLE	USD	3 500	456 428,84	3,46
US0382221051 APPLIED MATERIALS	USD	1 700	147 525,75	1,12
US12504L1098 CBRE GROUP CL.A	USD	4 000	280 847,00	2,13
US1491231015 CATERPILLAR	USD	2 000	341 014,88	2,59
US2546871060 THE WALT DISNEY	USD	4 000	360 167,87	2,73
US4370761029 HOME DEPOT	USD	700	183 125,72	1,39
US4581401001 INTEL	USD	4 500	160 573,25	1,22
US4592001014 IBM	USD	1 000	134 671,88	1,02
US46625H1005 JPMORGAN CHASE	USD	1 000	107 411,29	0,82
US5324571083 ELI LILLY	USD	450	139 167,78	1,06
US58933Y1055 MERCK	USD	2 000	173 922,17	1,32
US5949181045 MICROSOFT	USD	4 000	979 893,17	7,43
US67066G1040 NVIDIA	USD	800	115 673,41	0,88
US6745991058 OCCIDENTAL PETROLEUM	USD	4 550	255 536,05	1,94

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US7170811035 PFIZER	USD	7 000	350 066,77	2,66
US7427181091 PROCTER GAMBLE	USD	2 000	274 303,70	2,08
US88160R1014 TESLA	USD	400	256 932,47	1,95
US92343V1044 VERIZON COMMUNICATIONS	USD	3 000	145 221,29	1,10
US9311421039 WALMART	USD	2 300	266 724,53	2,02

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*